

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET ORIENTATIONS

ENSEMBLE MONASTIQUE DES FRANCISCAINS

Addenda aux documents du 19 janvier 2010

Nom du lieu : Site des Franciscains

Emplacement : 1980 à 2080, boulevard René-Lévesque Ouest

Arrondissement : Ville-Marie

Cet addenda à l'énoncé et aux orientations du 19 janvier 2010 fait suite à l'incendie survenu sur le site le 6 février et à la démolition subséquente. Ces deux événements ont résulté en la démolition du volume de la chapelle Saint-François, dont seuls des vestiges des fondations persistent, d'une partie importante de l'aile arrière du couvent Saint-Joseph, de la portion est de la maison Masson et de certains arbres matures qui se trouvaient à proximité de la chapelle. Le présent document ne contient que les modifications à l'énoncé et aux orientations et doit être lu avec ceux-ci.

Énoncés de valeurs	Rayonnement
<p>Artistique</p> <p>La valeur artistique de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les aménagements paysagers du jardin des Franciscains, au sommet de la falaise Saint-Jacques;- l'architecture bourgeoise de très grande qualité de la maison Masson (intérieur et extérieur), édifice d'influence Second Empire en pierre et de ses aménagements paysagers avant et arrière qui ont conservé en grande partie leurs éléments d'origine, malgré l'incendie du 6 février 2010 qui en a altéré partiellement l'intégrité;- l'architecture bourgeoise de très grande qualité de la maison Judah (intérieur et extérieur), édifice d'architecture éclectique (fenêtres d'inspiration néo-gothique, pignon d'influence pittoresque, tour carrée et autres éléments italianisants) en pierre et brique ainsi que de son bâtiment annexe (garage).	Montréalais
<p>Paysagère urbaine</p> <p>La valeur paysagère urbaine de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la position des vestiges de la chapelle Saint-François, de l'aile séraphique et de la bibliothèque du couvent Saint-Joseph comme repères visuel dans le quartier du centre-ville ouest;- les arbres matures sur tout le site d'est en ouest, dont plusieurs ont été plantés par les Franciscains, et les aménagements paysagers de qualité faisant face à la falaise Saint-Jacques et au boulevard René-Lévesque;- l'intégrité de l'architecture et de l'aménagement extérieur d'origine de la maison Judah, visible du boulevard René-Lévesque et accentué par l'ouverture visuelle créée par l'aménagement de la bretelle d'autoroute à l'est de la propriété;- la présence imposante de la maison Masson et des aménagements paysagers de sa cour avant en front du boulevard René-Lévesque.	Local

Synthèse de l'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial de l'ensemble monastique des Franciscains repose sur son témoignage du retour de Franciscains au Canada en 1890 et du développement du boulevard René-Lévesque Ouest, sur ses aménagements paysagers interpellant la nature, en accord avec la philosophie franciscaine, sur les vestiges de la chapelle Saint-François du boulevard René-Lévesque et sur

sa valeur symbolique pour les Franciscains à titre de premier siège canadien de cet ordre religieux.

Il repose aussi sur l'histoire des villas construites sur le boulevard René-Lévesque au 19^e siècle dont les maisons Judha et Masson, avec leurs aménagements paysagers, sont les seuls exemples encore en place.

Éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs

Sans égard à leur intégrité physique

Valeur historique:

- La localisation de l'ensemble monastique;
- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- Le couvent Saint-Joseph;
- Les maisons bourgeoises Masson et Judha.

Valeur artistique:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- Les aménagements paysagers (murs, escaliers, arbres, grotte, etc.);
- La maison Judah;
- La maison Masson.

Valeur paysagère urbaine:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise et leur proximité du boulevard René-Lévesque;
- Les arbres matures et les autres végétaux;
- Les éléments construits des aménagements paysagers (murets, escaliers, sentiers, murs d'enceinte, etc.);
- Les vestiges des aménagements paysagers anciens (alignements d'arbres, essences anciennes, etc.);
- La maison Judah;
- La maison Masson.

Valeur symbolique:

- Les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- La grotte, la croix et autres symboles religieux;
- Le couvent Saint-Joseph.

1. Enjeux, menaces et opportunités

Enjeux supplémentaires :

- L'incendie et la démolition ont modifié radicalement la perception du site. L'architecture de la chapelle agissait comme élément signifiant et significatif dans cet environnement et procurait une qualité formelle et visuelle au site. Cet événement insuffle une nouvelle signification à l'aile séraphique du couvent Saint-Joseph ainsi qu'à sa bibliothèque, qui deviennent les volumes prédominants du site et les derniers vestiges bâtis de la présence des Franciscains au centre-ville, avec les fondations de la chapelle et les quelques éléments religieux subsistant sur le site.

- Les bases de la requalification du paysage du boulevard René-Lévesque deviennent plus floues avec la disparition du repère important que constituait la chapelle et se rabattent davantage sur le niveau suivant de signification que représentent les maisons Judah et Masson.

2. Recommandations de traitement pour les éléments caractéristiques

Préservation:

- l'essentiel des vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- la maison Judah;
- la maison Masson.

Restauration :

- l'essentiel des vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- la grotte, la croix et autres symboles religieux;
- la maison Masson.

Commémoration :

- la présence des Franciscains sur ce site depuis 1890.

Mise en valeur :

- les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise;
- les aménagements paysagers (murs, escaliers, arbres, grotte, sentiers, murs d'enceinte, clôtures sur rue, etc.);
- les arbres matures et les autres végétaux;
- les vestiges des aménagements paysagers anciens (alignements d'arbres, essences anciennes, etc.).

3. Critères d'encadrement de l'évolution du lieu

Le nouveau projet devrait viser une préservation optimale des éléments caractéristiques du lieu. Les nouveaux volumes intégrés au site devraient présenter une expression architecturale contemporaine, en accord avec les critères suivants :

- concevoir tout nouveau projet dans l'esprit de l'énoncé d'intérêt patrimonial et du présent addenda;
- intégrer tout nouveau projet d'insertion au paysage d'ensemble du site et du secteur;
- concevoir tout nouveau projet de façon à encadrer et mettre en valeur les maisons Judah et Masson et leur cadre paysager;
- adopter, pour toute nouvelle construction, une expression architecturale contemporaine qui intègre les vestiges de la chapelle Saint-François-d'Assise et encadre harmonieusement les maisons Judah et Masson;
- commémorer la présence centenaire des Franciscains sur le site de façon formelle et pérenne.

Rédacteur :

Jean Laberge, architecte, BPTE

Groupe d'étude :

Odile Simard, conseillère en patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Stéphanie Turcotte, conseillère en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, BPTE

Jean Laberge, architecte, BPTE

25 mars 2010